



Nouvelles du C.A.

Volume 20, no 1 (No 430, 28 septembre 2022)

Priorités et plan de travail 2022-2023

Les membres du conseil de direction ont présenté les priorités du Collège pour l'année 2022-2023. Le plan de travail a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration. Les actions inscrites au plan de travail s'inscrivent dans le Plan stratégique 2020-2025.

Régime d'emprunt ou mandat du ministère des Finances du Québec pour un emprunt à long terme

Le conseil d'administration a mandaté le ministère des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour effectuer un emprunt à long terme pour un montant maximum de 7 195 000 \$. L'emprunt éventuel servira à refinancer des emprunts à long terme échus et à rembourser des dépenses d'investissements déjà effectuées, le tout étant actuellement financé à court terme par des emprunts temporaires contractés à cette fin (marge de crédit).

Modification de la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

En vertu de la Loi 25, cette politique doit être modifiée en ajoutant un article concernant la communication des suites données à une plainte. Le conseil d'administration a autorisé la modification de la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel telle qu'elle a été présentée lors de la séance.

Demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien financier en matière de conciliation famille-travail-études (CFTE)

Dans le cadre du projet-pilote pour le soutien financier aux haltes-garderies en milieu d'enseignement, le Collège souhaite déposer une demande de subvention afin de soutenir la réussite des étudiantes et des étudiants parents et de faciliter leur conciliation famille-travail-études.

Le financement permettrait, notamment, l'achat de matériel, la location d'espaces, l'embauche de ressources dédiées à la coordination et à l'animation des périodes de haltes-garderies ainsi que la mise en œuvre de la promotion du programme de Halte-Garderie. Le projet serait mené en collaboration avec le programme de Techniques d'éducation à l'enfance.

Entente de partenariat sur la gestion financière du fonctionnement du Campus ADN : autorisation de paiement pour les années 2021-2022

Le cégep du Vieux Montréal a une entente de partenariat, avec le cégep de Matane concernant la gestion financière du fonctionnement du Campus en Arts et Divertissement Numérique (ADN).

Les parties se sont entendues pour séparer en parts égales les coûts de fonctionnement du Campus ADN, les revenus et les dépenses liées à la prestation de formation. Les membres du conseil ont approuvé le paiement d'un montant de 86 731,43 \$ au cégep de Matane pour sa part des revenus et des dépenses encourues pour l'année 2021-2022.

Nouvelles du C.A.

Évaluation du personnel hors cadre : formation du comité du conseil d'administration pour l'année 2022-2023

Le conseil d'administration a procédé à la nomination de trois membres externes afin de former le comité d'évaluation du personnel hors cadre pour l'année 2022-2023.

Il s'agit de :

- Jérôme Dubé, à titre de premier membre
- Pierre Fortin, à titre de deuxième et
- Audrey De Rancourt-Raymond, à titre de troisième pour siéger au comité d'évaluation du personnel hors cadre.

Prochaine réunion :

La prochaine rencontre se tiendra le 9 novembre 2022 (assemblée annuelle), à 17 h 30.

*Le bulletin **Des nouvelles du C.A.** est publié par la
Direction des communications et des affaires corporatives*